

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 59 – Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac
(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 10 et 11 novembre 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 884-20091112

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 10 NOVEMBRE 2009	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE PAR SUJET	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2009	3
ORGANISATION DES TRAVAUX	3
ÉTUDE PAR SUJET (suite).....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE	4

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 10 novembre 2009

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 59 – Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac (Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2009)

Membres présents :

M. Paquet (Laval-des-Rapides), président

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Dutil (Beauce-Sud), ministre du Revenu

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M. Morin (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Bernier (Montmorency)

M. Pelletier (Rimouski), porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de Marceau (Rousseau)

Autre participant :

M^e Serge Bouchard, directeur des lois sur les taxes et l'administration fiscale, ministère du Revenu

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 36, M. Paquet (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Dutil (Beauce-Sud), M. Pelletier (Rimouski) et M. St-Arnaud (Chambly) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE PAR SUJET

Il est convenu de procéder d'abord à une discussion générale par sujet et de procéder, par la suite, à l'étude et à la mise aux voix des articles et, le cas échéant, des amendements.

1^{er} sujet : Mesures relatives aux permis (articles 1 à 8, 16, 24 à 27, 29 à 31) : un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bouchard de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

2^e sujet : Mesures relatives aux pénalités et aux amendes (articles 13 à 17) : un débat s'engage.

3^e sujet : Mesures relatives aux corps de police et aux municipalités (articles 9 à 12, 18, 21, 22, 28) : un débat s'engage.

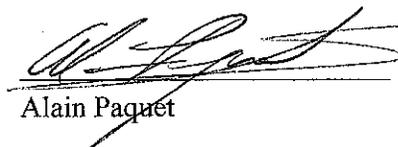
À 21 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 10 novembre 2009

Deuxième séance, le mercredi 11 novembre 2009

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 59 – Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac (Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2009)

Membres présents :

M. Paquet (Laval-des-Rapides), président

M. Bernier (Montmorency)

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Dutil (Beauce-Sud), ministre du Revenu

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M. Pelletier (Rimouski), porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Marceau (Rousseau)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^e Serge Bouchard, directeur des lois sur les taxes et l'administration fiscale, ministère du Revenu

M^e Jacques Boisvert, chef du service de l'interprétation relative à l'administration fiscale, ministère du Revenu

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 27, M. Paquet (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE PAR SUJET (suite)

3^e sujet : Mesures relatives aux corps de police et aux municipalités (articles 9 à 12, 18, 21, 22, 28) : le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Bouchard de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

M. le président dépose le document coté CFP-53 (annexe II).

Avec la permission de M. le président, M. Pelletier (Rimouski) dépose le document coté CFP-54 (annexe II).

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Boisvert de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

4^e sujet : Mesures concernant le traitement judiciaire des dossiers (articles 19, 20, 23) : un débat s'engage.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 à 8 : Les articles 1 à 8 sont adoptés.

Article 9 : Un débat s'engage.

À 12 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Articles 9 à 12 : Il est convenu de suspendre l'étude des articles 9 à 12.

Articles 13 à 17 : Les articles 13 à 17 sont adoptés.

Article 18 : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 18.

Articles 19 à 32 : Les articles 19 à 32 sont adoptés.

À 12 h 56, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 28 minutes.

Articles 9 à 12 (suite) : La Commission reprend l'étude des articles 9 à 12 suspendue précédemment.

Les articles 9 à 12 sont adoptés.

Article 18 (suite) : La Commission reprend l'étude de l'article 18 suspendue précédemment.

M. Dutil (Beauce-Sud) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 18, amendé, est adopté.

Article 33 : M. Dutil (Beauce-Sud) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

L'amendement est adopté et le nouvel article 33 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur la motion de M. Paquet (Laval-des-Rapides), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

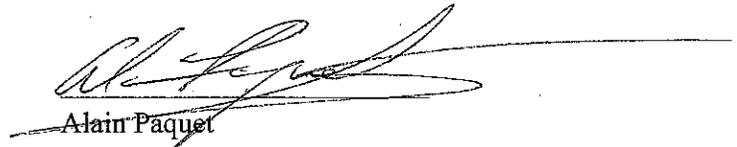
À 13 h 03, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 11 novembre 2009

ANNEXE I

Amendements adoptés

11 / 11 / 2009 T

LISSIER, TABAC - 2009
a. 18, P.L. n° 59, brochure française,
page 8

Le projet de loi n° 59, intitulé « Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac », est modifié dans l'article 18 par l'addition, après l'article 15.0.2, du suivant:

« 15.0.3. Dans le cas où une personne utilise un véhicule afin d'effectuer le transport ou la livraison de tabac ou de tabac brut et qu'elle est déclarée coupable, pour l'avoir fait, d'une infraction prévue à l'article 14.2, le tribunal peut, lors du prononcé de la sentence, ordonner à la Société de l'assurance automobile ^{du Québec}, en plus de toute autre peine qui peut être imposée, de suspendre le permis de conduire de cette personne pendant une période :

- a) d'au plus six mois, à la première déclaration de culpabilité;
- b) d'au moins six mois, à chacune des déclarations de culpabilité subséquentes.

Si une ordonnance est rendue en vertu du premier alinéa,
la Société de l'assurance automobile du Québec suspend le permis
de conduite de la personne conformément à cette ordonnance. →

adopté
cf

Am2
Art. 33

Cette loi est modifiée par l'addition, après l'article 32, du suivant :

33. Malgré l'article 32, l'article 18 de la présente loi, lorsqu'il édicte l'article 15.0.3 de la loi concernant l'impôt sur le tabac (L.R.O., chapitre I.2), entrera en vigueur ~~à la date~~ six mois après la date de la sanction de la présente loi.

adopté
CF

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Imperial Tobacco Canada. [Commentaires d'Imperial Tobacco du Canada sur le projet de loi no 59 – Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac.] 10 novembre 2009. 6 p. Déposé le 11 novembre 2009. CFP-53
- Clayton, John. [Lettre d'Imperial Tobacco Canada adressée au député de Rimouski, M. Irvin Pelletier, au sujet du commerce illégal de tabac.] 16 juillet 2009. 2 p. et annexes. Déposé le 11 novembre 2009. CFP-54